

rément on peut induire d'une telle alliance l'indépendance des anciens seigneurs de Briord ; elle indique aussi quelle était alors leur puissance. On voit encore, sur un pont, entre Montagnieu et Serrières, leur écusson sculpté ; il était d'or à la bande de sable.

En suivant ce littoral, nous rencontrons les belles ruines du château de Groslée sur un monticule baigné par le Rhône.

L'imposante noblesse des Groslée était proverbiale dans le Bugey et dans le Dauphiné par ce mot très-usité, qu'on appliquait aux vaniteux : *On le dirait sorti d'un Groslée.*

Jacques de Groslée était sénéchal de Lyon en 1180 ; il y fonda le couvent des Cordeliers. L'un de ses descendants, aussi sénéchal, préserva les Lyonnais des troubles de la Ligue.

« Ils étoient guidés, dit l'historien Rubys, par un sage chevalier, messire Imbert de Groslée, leur gouverneur. Cette maison de Groslée a par un long temps fait sa résidence en cette ville de Lyon, et s'y voit encores leur hostel en une rue qui est appelée de leur nom. Ils avoient leurs sépultures tout autour du grand cloistre des Cordeliers qu'ils avoient fait bastir, comme aussi une bonne partie de l'église du couvent, comme se reconnoit par leurs armoiries qui sont es voustes de la dicte église (1). »

Leur écu était gironné d'or et de sable, avec cette fière devise : *Je suis Groslée !*

A cette seigneurie, dont les maîtres occupaient, dès le XII^e siècle, la place la plus élevée dans la cité de Lyon, il serait difficile d'assigner un suzerain autre que l'Empereur. D'ailleurs, les comtes de Savoie n'étaient pas, au XI^e siècle, puissamment établis dans le Bugey, et les Dauphins de Viennois n'y avaient pas encore pris pied. Les Groslée nous paraissent donc devoir être rangés parmi les petits souverains de notre province.

(1) *Hist. de Lyon*, liv. III, pag. 313.